

ARRETE DE POLICE
Fête de plants à Wanne

LE BOURGMESTRE

Considérant la collaboration avec la bibliothèque de Stavelot et le Gîte Kaleo de Wanne pour organiser une deuxième édition de la « Fête des plants » le 27 avril 2024 de 13h à 18h à Wanne ;
Considérant qu'en vue de la prévention d'accidents, il importe dans l'intérêt général de prendre des mesures spéciales consistant en certaines limitations de circulation et du stationnement lors de cette manifestation locale ;
Attendu que la voirie à laquelle se rapporteront les mesures réglementaires envisagées relève de la gestion communale ;
Vu le Règlement général sur la Police de la circulation routière ;
Vu l'Ordonnance générale de Police administrative ;
Vu le Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation ;

ARRETE :

Article 1 :

Du vendredi 26 avril 2024 au lundi 29 avril 2024, la circulation et le stationnement des véhicules pourront être interdits sur le chemin n° 3 à partir du rond-point jusqu'à l'ancienne école des filles, en direction de Spineux, excepté pour les véhicules des services de sécurité et de secours. Les usagers de la voie publique pourront être détournés vers les chemins n° 59 et n° 28.

Article 2 :

Les prescriptions à la circulation seront portées à la connaissance des usagers par des signaux C3, E1, E3 et F41 prévus par le Code de Roulage.

Article 3 :

Les contrevenants seront punis des peines de police prévues en la matière.

Article 4 :

L'affichage est assuré aux valves communales et sur les lieux.

Article 5 :

Le présent arrêté sort ses effets le 26 avril 2024.

Trois-Ponts, le 08 avril 2024

Le Bourgmestre,
Francis Bairin.